#

**Axe 2**

 **Une école exigeante**

#  **Fiche action**

DIDACTIQUE

NEUROEDUCATION

EVALUATION POSITIVE

# **PPCR**

# Visites et accompagnement sur le terrain

# Plan d’accompagnement et RDV carrière 2019/2020 LES MUREAUX

« Tout professeur bénéficie d’un accompagnement continu dans son parcours professionnel. Individuel ou collectif, cet accompagnement répond à une demande des personnels ou à une initiative de l’administration. » Décret du 5 mai 2017

Le Plan de Travail académique mentionne que la priorité de l’accompagnement individuel ou collectif par les corps d’inspection et/ou les formateurs ressources est portée sur les personnels en éducation prioritaire ou les entrants dans le métier. (T1, T2, T3)

* **Un accompagnement**

**Pour qui ?**

|  |  |
| --- | --- |
| Individuel | Collectif |
| T1 | T2 | T3 | Enseignants volontaires | Contractuels | PES | Equipes écoles | Enseignants volontaires |
| CPC | IEN | IEN /CPC | IEN / CPC | CPC | PEMF puis IEN si besoin | IEN et CPC | IEN et CPC |

**Sous quelle forme sur la circonscription ?**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Par qui ?  | A quel moment de l’année ?  | Format du rapport | Modalités spécifiques |
| Les CTEN | CPC IEN si besoin | Protocole DSDEN  | DSDEN | Visites conseilsVisites évaluatives |
| Les PES | PEMF | Protocole DSDEN | DSDEN | Visites conseils et évaluatives |
| Les T1 | CPC | En fonction des besoins ou à la demande | Fichier EXCEL Rapport d’accompagnement  | Visites d’accompagnement |
| Les T2 | CPC | A la demande  |  | Visites d’accompagnement |
| Les CP dédoublés en REP | CPCPEMFIEN | Selon ancienneté dans le dispositifChaque période  | Pas de rapport écrit. Prise de notes lors de l’entretien collectif  | Voir protocole de visite CP CE1.  |
| Les CE1 dédoublés en REP |
| Les CP dédoublés en REP+ |
| Les CE1 dédoublés en REP+ |

Les accompagnements individuels répondent à plusieurs objectifs :

* Observer les compétences professionnelles de l’enseignant en classe et lui apporter des conseils
* S’entretenir avec lui sur son parcours de formation, ses besoins
* S’entretenir sur ses qualités et les ressources qu’il peut apporter

Seront observés :

* La volonté de travailler sur le **climat scolaire** dans sa classe (empathie, communication bienveillante, mise en place de dispositifs **neuro-éducation affectives et/ou cognitive**
* L’ensemble des compétences du PE , notamment le travail de préparation et les écrits professionnels (suivis des élèves, corrections dans les cahiers, …) la capacité à **analyser sa pratique**, les outils des élèves, les affichages, les évaluations proposées aux élèves et leurs exploitations, le climat de classe, le travail avec le RASED, l’inclusion des élèves, les projets diversifiés de la classe et la liaison inter-cycles, l’utilisation du DSU, l’apprentissage explicite, et l’espace-classe.
* Collectifs

Les accompagnements collectifs peuvent répondre à plusieurs objectifs :

* Accompagner une équipe d’école sur des projets pédagogiques
* Accompagner une équipe d’école à mettre en œuvre son projet d’école
* Accompagner des enseignants de plusieurs écoles différentes (une visite individuelle puis entretiens collectifs) sur un projet commun
* Accompagner des cycles (visite puis entretien)

Il est demandé à l’enseignant de conduire une réflexion personnelle préalable à la visite d’accompagnement et de s’auto-positionner en termes de compétences.

Seront observés : les besoins et forces des équipes

Aptitude à travailler en équipe (ressources, impulsion, freins)

Le travail personnel

La cohérence pédagogique entre les différents niveaux de scolarité des élèves (progressions disciplinaires)

Cohérence des démarches entre les différents niveaux de scolarité (progressions didactiques)

Le compte-rendu vierge est disponible sur le site de l’inspection. Ce document peut servir de document préparatoire.

Les référentiels de compétences sont disponibles sur le site de l’inspection.

La visite formative est un levier pour le développement professionnel. Le compte-rendu n’a pas vocation à être communiqué. Seul un retour pour l’IEN sera demandé pour archivage.

C’est également, surtout lorsqu’elles sont collectives, un levier pour l’amélioration des acquis des élèves dans une logique de continuum en rapport avec le parcours de l’élève.

Calendrier : entre décembre et juin selon priorités et demandes

* **Un RDV de carrière**

Individuel

**Pour qui ?**

Les promouvables dont les noms figurent sur l’application SIRHEN de l’IEN. Les 6ème, 8ème et 9ème échelon.

**Enjeux :** réduction d’un an de la durée de l’échelon 6 et 8 ou accès plus rapide à la hors classe.

**Comment ?**

**DELAI DE PREVENANCE**: 15 jours à un mois

Vous recevrez une invitation dans i-prof qu’il faudra valider ou invalider.

Vous serez prévenu en parallèle par le secrétariat par mail (via directeur) ou téléphone vous invitant à consulter votre messagerie.

**LE JOUR J**

**L’IEN uniquement sera présent.**

**Pour les enseignants**

Une inspection en classe de 1h00 à 1H30

Un entretien de carrière : voir guide, de 30 à 40 minutes à la suite de l’inspection

**Directeurs déchargés totalement**

Observation d’un conseil et entretien

**Directeurs demi-déchargés : au choix du directeurs**:

Conseil+ entretien ou

Visite de classe + entretien

Aucun document préparatoire n’est exigible en amont. Ils peuvent être envoyés si le PE le souhaite.

Ils seront à disposition de l’IEN le jour J.

Il peut être intéressant que le PE se soit déjà positionné sur la grille afin d’engager un échange constructif.



Cependant, L’enseignant voudra bien préparer et tenir à la disposition de l’IEN lors de la visite l’ensemble des documents qui permettent l’appréciation de son travail concourant à faire de la classe

* Un lieu de vie agréable
* Un lieu d’enseignement
* Un lieu ouvert aux partenaires et partagé en équipe

PREPARER SON INSPECTION :

AVANT :

* documents réglementaires (registres),
* outils de préparation (en isolant du reste des préparations, les préparations des séances observées),
* outils d’évaluation, (Evaluations des élèves et vos outils pour évaluer),
* comptes rendus d’analyses, outils et documents des élèves (fiches de suivi APC, dans le cadre de l’aide personnalisée et PPRE, PPS, RDV parents, échanges avec le RASED,
* les cahiers des élèves représentatifs de l’hétérogénéité de la classe.
* L’affichage (réglementaire, didactique, productions des élèves)
* L’emploi du temps : moments de règles de vie, alternance des temps, gestion de l’espace, (ergonomie) Les rituels (routine) de vie
* Cahier journal
* Travail en équipe (implication dans le projet d’école)

PENDANT :

L’analyse de la séance par l’IEN prend en compte l’action pédagogique dans sa globalité : le climat d’apprentissage, le choix des objectifs visés, le dispositif retenu et préparé pour y parvenir, l’inscription des enseignements dans une progression de compétences, la référence aux programmes en vigueur,

* Vos démarches et réflexions didactiques (implication des élèves, statut de l’erreur et de la recherche, les différents temps didactiques- découverte, structuration, entraînement, transfert, évaluation- les rituels (routine) d’apprentissage ; explicitation, traitement de la difficulté scolaire, place des compétences psycho-sociales : résoudre des problèmes, prendre des décisions, pensée créative et critique, communiquer avec les autres, avoir conscience de soi, confiance en soi, empathie, gérer son stress et émotions.

ainsi que les éléments d’évaluation conçus pour en mesurer les effets.

* L’évaluation (outils personnels, état de votre réflexion sur l’évaluation positive, votre rédaction des commentaires dans les livrets des élèves, mise en œuvre des PPRE, PAP, évaluations nationales...) Travaux des élèves (corrections, tenue...)

Sont également questionnées au cours du temps d’observation :

- la construction de l’ensemble des compétences dans tous les domaines d’apprentissage via l’étude des cahiers et productions des élèves ;

**Entretien** (environ 40 min)

L’entretien constitue un temps d’échange qui fait suite au temps d’observation. Il s’inscrit dans une démarche évaluative (tableau des croix PPCR) mais aussi réflexive et formative, il permet :

- d’analyser ensemble les effets de l’action pédagogique conduite dans le cadre de la classe, de l’école et du contexte éducatif ;

- de mesurer la prise en compte des axes de réflexion préconisés dans le précédent rapport d’inspection, de mettre en lumière de nouveaux objectifs et d’envisager éventuellement des perspectives de formation et/ou d’information ;

- le cas échéant, de réfléchir à des évolutions de carrière possibles,

- de proposer de nouvelles visites d’accompagnement.

Il a lieu dans la classe. Il convient donc d’organiser à l’avance la prise en charge des élèves avec l’équipe pédagogique et en accord avec le directeur.

Un bilan synthétique des échanges, en fin d’entretien, vous sera demandé afin de contractualiser les axes de progrès arrêtés de façon concertée.

APRES :

**Rapport d’inspection**

Dans le respect de la règle départementale fixée par le ministère, le rapport est rédigé suivant une structure commune à l’ensemble des circonscriptions.

10 lignes maximum dans l’application.

Vous aurez également à valider cet écrit d’évaluation.

Toutes les compétences du PE sont évaluées.

Les enseignants peuvent s’inspirer du document évaluatif des visites d’accompagnement pour connaître les gestes professionnels qui attestent de ces compétences.

**Calendrier :**

Les PPCR-inspection se déroulent entre fin septembre et avril.

Voir ci-dessous les observables PPCR pour un auto-positionnement

Cette grille vous permet de vous interroger sur vos pratiques, supports et outils au bénéfice de la réussite des élèves.

PE ordinaire

**Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique**

Suis-je capable d’énoncer les grands enjeux des objets d’enseignement que je propose ? Suis je capable de leur donner une utilité sociale (pratique sociale de référence) ? Est-ce que je la communique aux élèves ? Je connais les différentes démarches (scientifique, artistique, problème…) Suis-je capable de distinguer une démarche inductive d’une démarche déductive ? Suis-je capable de justifier mes choix de manuels, outils, supports ?

**Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves**

Est-ce que j’intègre le lexique dans mes fiches de préparation ? Suis-je capable de faire distinguer les mots scolaires des mots disciplinaires, Est-ce que je porte une attention à l’explicitation du lexique au cours des séances ? Mon langage est-il exempt d’implicite ? Suis-je sensible aux malentendus scolaires ?

**Construire, mettre en œuvre et animer des situations d’enseignement et d’apprentissage prenant en compte la diversité des élèves**

Est-ce que je constitue des groupes de besoin pour chaque séance ? Mes PPRE sont-ils à jour ?, Ai-je un cahier de suivi des élèves et suivi des APC ? La différenciation pédagogique en termes de compétences (co, cap, et atti) et outils est -elle présente pour chaque séance.

**Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l’apprentissage et la socialisation des élèves**

Suis-je capable de justifier mon organisation pédagogique ? Est-ce que j’organise des temps d’apprentissage sous différentes formes ? Tutorat, collaboration ? L’emploi du temps tient-il compte des besoins cognitifs des élèves pour apprendre : systématisation, mémorisation, essai, évaluation, tâtonnement, hypothèses…. Les besoins fondamentaux des élèves sont-ils pris en compte ?

**Évaluer les élèves et les acquisitions des élèves**

Est-ce que j’organise une évaluation positive ? Les critères d’évaluation sont-ils connus par les élèves en termes de connaissances, capacités et attitudes ? Les élèves peuvent-ils s’évaluer à différents moments ? L’erreur est-elle favorisée ?

**Coopérer au sein d’une équipe**

Est-ce que je partage avec mes collègues, outils, réflexions, décloisonnements ? Est-ce que je garde une trace de ces échanges ?

**Contribuer à l’action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d’élèves et les partenaires**

Cahier de suivi des rencontres régulières avec les parents. Est-ce que je prépare les réunions avec les parents par une analyse de mes élèves ? Qualité de la réunion de rentrée (CR), CR des réunions avec les partenaires.

**Installer et maîtriser un climat propice aux apprentissages**

Les besoins des enfants, les droits et devoirs sont adaptés, les élèves peuvent-ils bouger, se relaxer, bénéficient-ils d’adaptations qu’ils soient à besoin EP ou non ?

**Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques**

Sens du service, engagement, promotion du sentiment d’appartenance, curiosité, accompagnement des élèves.

**Accompagner les élèves dans leurs parcours de formation**

PPRE, PPS, APC

**S’engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel**

Qualité de l’engagement dans les échanges, curiosité, prise de notes des conseils, questions